



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question écrite n° 98354

Texte de la question

M. Philippe Gomes attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le sujet sensible des violences commises à l'encontre des femmes en Nouvelle-Calédonie. Il rappelle que la dernière enquête menée en 2003 par l'INSERM a révélé une situation alarmante sur le territoire avec 44 % des femmes interrogées qui ont subi au moins une agression physique, 65 % d'entre elles avaient moins de 15 ans au moment des faits, 27 % avaient entre 15 et 19 ans. La plupart des agresseurs étaient plus âgés que la victime, à 87 % ils étaient connus d'elle et pour une moitié d'entre eux il s'agissait d'hommes de la famille. Avant l'enquête, 47 % des victimes n'en avaient jamais parlé à qui que ce soit. Il relève que ces chiffres très préoccupants doivent pourtant être majorés du fait de leur obsolescence et insiste de nouveau auprès de la ministre sur la nécessité urgente d'étendre à la Nouvelle-Calédonie l'enquête nationale sur les violences subies et les rapports de genre (VIRAGE), qui est actuellement pilotée en métropole par l'Institut national des enquêtes démographiques (INED), afin de disposer de données chiffrées réactualisées. Il ajoute par ailleurs que depuis leur création en 2010, les brigades de protection des familles (B.P.F) de la police et de la gendarmerie nationales ont été généralisées dans tous les départements de métropole et d'outre-mer, afin de mieux lutter contre le silence, de mieux détecter et mieux accueillir les victimes (des femmes dans l'immense majorité des cas) et de mieux lutter contre les auteurs de ces violences. Compte tenu du fléau actuel que subit la Nouvelle-Calédonie dans le domaine de la maltraitance des femmes, il regrette qu'à l'instar de l'enquête VIRAGE, ce dispositif n'ait pas été encore étendu sur le territoire. Il souhaiterait donc savoir, dans le cadre du 5e plan de lutte contre les violences faites aux femmes que la ministre a prévu de lancer le 25 novembre 2016, quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre et les moyens qu'il envisage de déployer pour accompagner la Nouvelle-Calédonie dans cette lutte contre la maltraitance des femmes.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Gomès](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98354

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 août 2016](#), page 7042

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)